



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

### Aux représentant-e-s des médias

Depuis 2015, la Ville de Neuchâtel offre à ses jeunes de 10 à 20 ans des bons pour s'abonner à prix doux aux transports publics. Succès considérable

### **ABO-ADO booste les abonnements de bus chez les jeunes**

**68% d'abonnements junior supplémentaires auprès des jeunes résidents de la commune de Neuchâtel. C'est avec ce bilan réjouissant que la Ville de Neuchâtel aborde la deuxième année d'ABO-ADO. Dès le 10 mai, les bons ABO-ADO seront à nouveau distribués par les écoles et les lycées ou envoyés directement par la poste.**

Un joli succès pour l'une des 6 actions phare du programme politique du Conseil communal dont l'objectif est de promouvoir la mobilité durable, notamment auprès des jeunes. Offrir la moitié du prix d'un abonnement de transports publics de base atteint clairement sa cible.

En 2014, 970 jeunes de 10 à 20 ans possédaient un abonnement annuel. Ils sont 1'634 en 2015, soit une augmentation de 68% depuis la mise en œuvre de l'action. Ainsi 46% de nos jeunes concitoyens peuvent voyager librement contre 27% une année auparavant. Il est à souligner que le taux de couverture se monte même à près de 70% pour les jeunes de 16 et 17 ans.

#### **Incitation forte**

« La distribution directe des bons à l'ensemble de la population-cible a créé une incitation forte », précise la conseillère communale Christine Gaillard, directrice de la Mobilité. « Nous encourageons les futurs adultes à explorer et utiliser les transports publics au quotidien. Que ce soit pour la formation ou les loisirs, un abonnement annuel offre une liberté de mouvement extraordinaire. Notre démarche est d'autant plus attractive qu'elle est parfaitement cohérente avec le programme mobilité 2030, plébiscité en février. »

Pour rappel, le bon est valable pour tous les abonnements Onde Verte 2, 3, 4 ou 5 zones qui comprennent celles de la Ville (zones 10 et 11) et vaut aussi pour les abonnements généraux. « La version de base (2 zones) s'étend de Cortaillod à La

Tène avec possibilité de monter jusqu'à Chaumont en funiculaire », ajoute Pierre-Olivier Aragno, délégué à la Mobilité. « Les guichets de transN à la Place Pury et CFF à la gare sont informés et prêts à recevoir les bons. »

Un rapport d'évaluation complet sera transmis en début d'année 2017 au Conseil général de la Ville. Celui-ci décidera si cette action pour les jeunes doit être pérennisée au-delà de 2018.

Neuchâtel, le 10 mai 2015

Direction de la Mobilité

**Renseignements complémentaires:**

**Christine Gaillard, directrice de la Mobilité**  
**Tél. +41 (0)32 717 74 02**  
**Pierre-Olivier Aragno, délégué à la Mobilité**  
**Tél. +41(0)32 717 76 75**